Concertation garantie par

LA commission nationale du débat public CNDP

Projet de captage-transport-stockage de CO_2 dans le Comminges

CONCERTATION PRÉALABLE DU 30 NOVEMBRE 2026 AU 19 FÉVRIER 2027

SYNTHÈSE DU DOSSIER DE CONCERTATION

CapCO2mminges

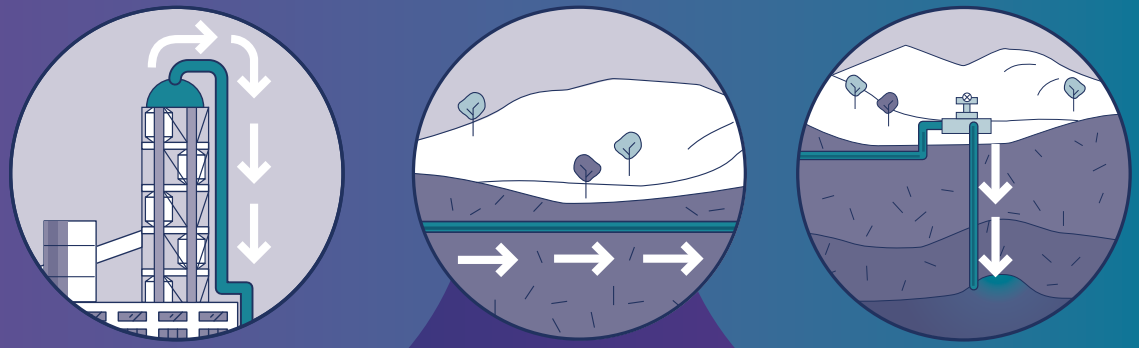

LAFARGE

Rte Le réseau de transport d'électricité

TERÉGA

Cofinancé par l'Union européenne

CapCO2mminges : une chaîne complète de captage, de transport et de stockage du CO_2

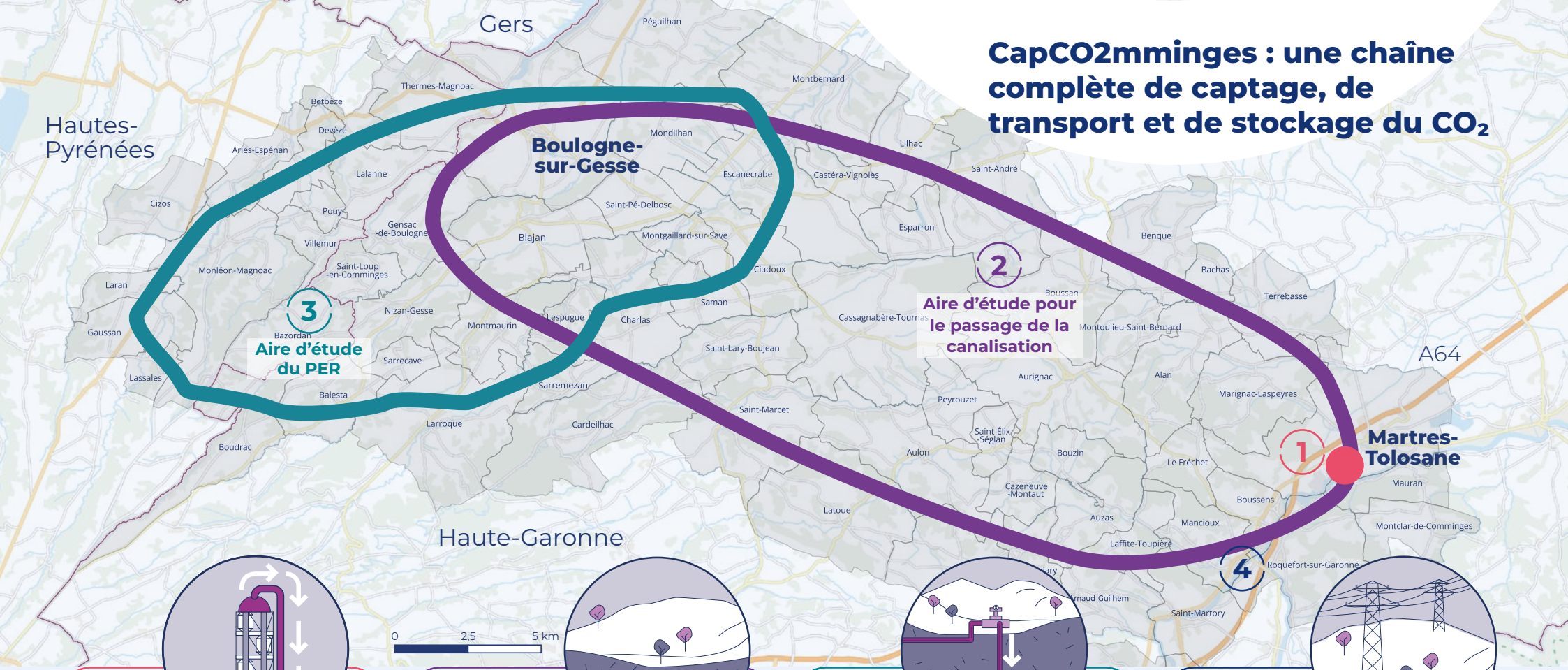

1 Le captage du CO_2 de la cimenterie de Martres-Tolosane

À Martres-Tolosane, Lafarge Ciments projette de nouvelles installations permettant de séparer le CO_2 contenu dans les fumées du four de la cimenterie, puis de le conditionner pour son transport.

2 Le transport du CO_2 par une canalisation souterraine

Le CO_2 capté à Martres-Tolosane sera acheminé sur une trentaine de kilomètres par une canalisation souterraine entre la cimenterie et le secteur de stockage. Teréga suit une méthode permettant de définir progressivement le tracé de la canalisation en tenant compte des enjeux territoriaux.

3 Le stockage du CO_2 dans le Haut Comminges

Dans le Haut Comminges, à cheval sur les départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, Teréga étudie, dans le cadre d'un Permis exclusif de recherches (PER), l'opportunité d'un stockage de CO_2 dans un aquifère salin, une formation géologique située à grande profondeur.

4 Les adaptations du réseau de transport d'électricité

Le fonctionnement des installations de captage conduira à une augmentation de la consommation d'électricité de la cimenterie. Pour répondre à ce besoin, RTE doit procéder à des adaptations du réseau de transport d'électricité.

LES CHIFFRES CLES DU PROJET

600 millions d'euros
investissement prévisionnel

700 000 tonnes de CO_2
par an captées et stockées
(20 % des émissions industrielles
de la région Occitanie)

Environ
35 kilomètres
de canalisations souterraines
d'un diamètre maximal de 40 cm

1 000 à 2 500 mètres
profondeur de stockage

Horizon de mise en service
2032

Comment fonctionne le stockage de CO_2 ?

Le CO_2 serait injecté dans une roche poreuse et perméable située à grande profondeur contenant naturellement une eau très salée, impropre à la consommation. Au-dessus, une roche imperméable de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur constitue la couverture du réservoir.

Le principe général est comparable à celui du stockage souterrain de gaz naturel, pratiqué en France depuis plus de 70 ans.

Confiné dans la roche réservoir, le CO_2 se dissout progressivement dans l'eau salée, après plusieurs décennies, puis se minéralise au fil des siècles. Ainsi, la sécurité du stockage est assurée par plusieurs mécanismes complémentaires sur le temps long.

Le Haut Comminges présente un potentiel géologique favorable : profondeur et caractéristiques des roches, couverture épaisse, éloignement de la ressource en eau potable et potentiel de capacité de stockage.

Représentation simplifiée du sous-sol du Haut Comminges

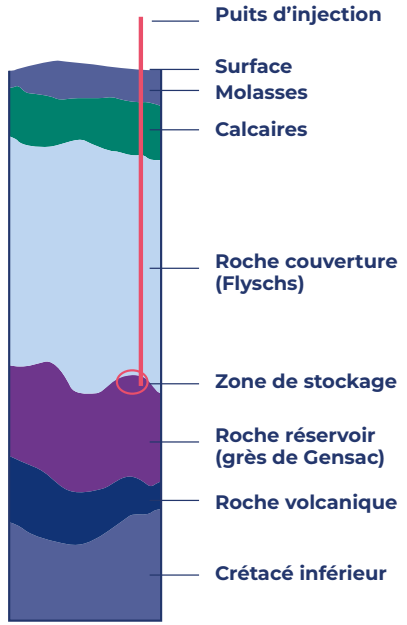

Ce potentiel doit être confirmé au moyen d'un **Permis exclusif de recherches (PER)**, procédure prévue par le code minier. Pendant plusieurs années, des études, investigations et essais seront menés par Teréga, avant toute prise de décision, en 2030, sur la poursuite du projet CapCO2mminges.

La concertation préalable : s'informer et participer

Du lundi 30 novembre 2026 à 9h au vendredi 19 février 2027 à 17h, chacun peut s'informer et exprimer son avis sur l'opportunité et les objectifs du projet CapCO2mminges, ses caractéristiques, ses effets environnementaux, économiques et sociaux ainsi que les alternatives envisagées.

La CNDP a désigné Gilles Faure et Richard Pasquet comme **garants de la concertation.** Neutres et indépendants des maîtres d'ouvrage, ils veillent à la qualité et à l'accessibilité de l'information, ainsi qu'à la possibilité pour chacun de participer.

Dans le mois suivant la fin de la concertation, les garants publieront un bilan, incluant une synthèse des arguments échangés et des recommandations pour la poursuite du projet. Lafarge Ciments, RTE et Teréga disposeront ensuite de deux mois pour indiquer les enseignements qu'ils en tirent et les mesures qu'ils entendent prendre pour la suite du projet.

POUR VOUS INFORMER :

- **Le dossier de concertation et sa synthèse**, consultables sur le site internet et en mairies (liste complète en fin de document), aux jours et horaires habituels d'ouverture
- **Les annexes du dossier,** consultables sur le site internet
- **Le site internet https://www.registre-numerique.fr/capco2mminges** (actualités, supports des présentations, comptes-rendus, réponses aux questions, fiches d'information complémentaires au dossier, etc.)

POUR VOUS EXPRIMER :

- **Le coupon T**, attaché à la synthèse, à renvoyer sans affranchissement
- **Les registres papier**, disponibles en mairies de Martres-Tolosane, Aurignac, Boulogne-sur-Gesse et Monléon-Magnoac ainsi qu'au siège de la Communauté de communes Cœur & Coteaux du Comminges à Saint-Gaudens
- **Le formulaire de dépôt de contributions** (avis et questions) sur le site internet
- **Les rencontres publiques**
- **Les cahiers d'acteurs** (gabarit téléchargeable sur le site internet)

RENCONTRES GÉNÉRALES

- **2 décembre à Martres-Tolosane de 18h30 à 20h30** salle Angonia
  Réunion publique d'ouverture sur le projet, la concertation préalable et le captage du CO_2
- **8 décembre en ligne de 18h à 20h** https://us02web.zoom.us/j/85623696500
  Webinaire sur les enjeux et alternatives pour la décarbonation du ciment
- **18 février à Saint-Gaudens de 18h30 à 20h30** salle du Belvédère - Réunion publique de clôture
- **Table ronde** sur les enjeux d'une filière territoriale autour du stockage et de la valorisation du CO_2*

RENCONTRES DÉDIÉES AU STOCKAGE DE CO_2

- **7 janvier à Boulogne-sur-Gesse de 18h à 20h**, salle polyvalente
  Réunion publique sur le stockage de CO_2
- **14 janvier à Blajan de 17h à 20h**, salle des fêtes - Forum-exposition sur le stockage
  (accès libre tout au long du forum)
- **19 janvier à Monléon-Magnoac de 17h à 20h**, MJC - Forum-exposition sur le stockage
  (accès libre tout au long du forum)

ATELIERS SUR LA CANALISATION DE TRANSPORT DE CO_2

- **6 janvier de 10h à 12h à Cassagnabère-Tournas** salle des fêtes
  Atelier sur les enjeux de la canalisation pour la profession agricole
- **13 janvier de 18h à 20h à Bouzin**, salle des fêtes (inscription via le site internet)
  Atelier sur les enjeux environnementaux autour de la canalisation
- **20 janvier de 18h à 20h à Alan**, salle des fêtes - Atelier sur la canalisation (est de la zone d'étude)
- **25 janvier de 18h à 20h à Mondilhan**, salle des fêtes - Atelier sur la canalisation (ouest de la zone d'étude)

RENCONTRES SUR LES LIEUX DE VIE

- **5 décembre de 10h à 16h** (espace Angonia) Marché de Noël de Martres-Tolosane
- **9 décembre de 9h à 12h** Marché de Boulogne-sur-Gesse
- **9 janvier de 9h à 12h** Marché d'Aurignac
- **16 janvier de 9h à 12h** Marché de Castelnau-Magnoac
- **21 janvier de 9h à 12h** Marché de Saint-Gaudens

RENCONTRES AVEC LES PUBLICS JEUNES

- **8 décembre 2026** Visite de la cimenterie par l'établissement Paul Mathou de Gourdan-Polignan
- **4, 7, 11 et 14 décembre 2026, et 22 janvier 2027** Sessions de travail avec les étudiants de l'IMT Mines Albi
- **27 janvier à 18h** Restitution des travaux des étudiants de l'IMT Mines Albi*

VISITE DE LA CIMENTERIE

- **Janvier 2027***

* Modalités pratiques à venir sur le site internet

Cofinancé par l'Union européenne : les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne, ni l'autorité qui octroie la subvention ne peuvent être tenues responsables de ces points de vue et opinions.

Novembre 2026 – Document imprimé par l'imprimerie Fabbro (31210 Montréjeau)

Quels sont les principaux effets prévisionnels du projet ?





Un projet pour approcher la neutralité carbone de la cimenterie : CapCO2mminges éviterait le rejet de 700 000 tonnes de CO_2 par an, permettant de produire des ciments très bas-carbone à Martres-Tolosane

Une opportunité pour pérenniser un site industriel majeur du sud-ouest : la décarbonation quasi-totale de l'usine doit permettre de maintenir sa compétitivité et de répondre aux exigences croissantes imposées au secteur de la construction (Réglementation Environnementale 2020), et d'en préserver aussi les savoir-faire et les emplois

De nouveaux besoins électriques : avec le captage, la consommation électrique de la cimenterie va augmenter de 130 GWh/an à 390 GWh/an (soit environ 1 % de la consommation régionale)

Une méthode éprouvée pour limiter les effets des travaux de la canalisation : Teréga applique une méthode progressive « en entonnoir » pour définir un tracé de moindre impact, puis la démarche « Éviter, Réduire, Compenser », en collaboration étroite avec les collectivités et la profession agricole

Des risques à prendre en compte : à toutes les étapes, du captage au stockage en passant par le transport, des mesures seront prises dans la conception des installations, leur fonctionnement et leur surveillance pour assurer la maîtrise des risques liés au CO_2

Une capacité de stockage en France, au bénéfice de l'économie territoriale : en proposant le stockage de CO_2 en circuit court, CapCO2mminges contribuera à la création d'une filière régionale du CO_2, au bénéfice de la cimenterie et d'autres activités demain (comme les carburants de synthèse)

Une question ? Une remarque ?

Renvoyez cette carte T par voie postale, sans affranchissement, jusqu'au 19 février 2027.

Commune de résidence :

Votre contribution :

Merci d'avoir contribué à la concertation sur le projet CapCO2mminges. Votre contribution sera ajoutée sur le site internet de la concertation et prise en compte dans le bilan des garants de la concertation.

Décarboner le ciment : un enjeu environnemental, économique et social

Le ciment est indispensable à de nombreux usages : logements, bâtiments publics, infrastructures de transport, réseaux ou équipements industriels. Mais sa fabrication génère d'importantes émissions de CO_2 : **moins de 0,6 tonne de CO_2 par tonne de ciment produite**. L'industrie cimentière représente ainsi **près de 2,5 % des émissions nationales de CO_2.**

Décarboner la production du ciment est donc nécessaire pour atteindre la neutralité carbone. C'est un enjeu **environnemental** majeur, mais aussi **économique et social** tant les cimenteries sont profondément ancrées dans les territoires.

LE CAPTAGE-STOCKAGE DE CO_2 EN QUELQUES MOTS

Le captage consiste à récupérer le CO_2 dès son émission, avant qu'il ne soit rejeté dans l'atmosphère où il contribue au changement climatique. Une canalisation enterrée relie le site d'émission au site de stockage et assure l'acheminement du CO_2.

Comment décarboner le ciment ? Une démarche en trois étapes complémentaires

1. Utiliser le ciment à bon escient, en le réservant aux usages où il est nécessaire

La première action consiste à optimiser les quantités utilisées, faire évoluer les modes constructifs et développer, lorsque cela est possible, des matériaux alternatifs. En France, la consommation de ciment est déjà orientée à la baisse : elle est passée de 25 millions de tonnes en 1990 à 16,3 millions de tonnes en 2024. Cette baisse devrait se poursuivre jusqu'à atteindre 16 à 7 millions de tonnes en 2050 (selon les évolutions sociétales).

2. Réduire les émissions à la source

Pour le ciment qu'il faut continuer à produire, il s'agit de réduire au maximum les émissions liées à sa fabrication : évolution des recettes des ciments, amélioration de l'efficacité énergétique et recours à des combustibles alternatifs.
Avec 40 % de ciments à empreinte carbone réduite*, la cimenterie de Martres-Tolosane est déjà engagée dans cette démarche avec un four récent à haute performance énergétique, le remplacement des combustibles fossiles et l'incorporation progressive de substituts au clinker.

3. Capter les émissions résiduelles de CO_2 en vue de leur stockage, solution de dernier recours

Même après ces actions, la fabrication du ciment continuera de générer des émissions de CO_2 liées au calcaire (matière première principale, qui libère le carbone qui le compose au moment de la cuisson). C'est là qu'entre en jeu le captage-stockage de CO_2, solution de dernier recours.

*-30% par rapport à un ciment standard CEM I - données SFIC 2023

CONCERTATION CAPCO2MMINGES
AUTORISATION 32984
75742 PARIS CEDEX 15

ECO
20 g
valable jusqu'au
22/02/2027